



**PRENDS
TA PLACE**



Annexe du programme

**Techniques d'éducation
spécialisée**

DEC (351.A1)



**Présentation du programme
et des conditions d'admission**



PROPULSÉ PAR



SOUTENU PAR



Table des matières

Conditions d'admission en RAC.....	3
Spécialistes de contenu.....	6
Compétences spécifiques.....	6
Exigences – Contenu des lettres d'employeurs, d'organismes ou du formulaire <i>Lettre assermentée</i>	8
Exemples de lettres d'employeurs ou d'organismes à fournir.....	9
Équipe administrative RAC.....	10

Conditions d'admission en RAC

Pour être admissible au programme de DEC en Techniques d'éducation spécialisée en RAC, la personne candidate doit satisfaire les conditions d'admission ci-dessous.

Toute demande est analysée en respectant le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) et le Règlement d'admission du Cégep de Lanaudière.

Statut légal au Canada et au Québec

Pour être admissible à une démarche de reconnaissance des acquis, la personne candidate doit répondre aux critères suivants :

- **Statut légal au Canada** : détenir la citoyenneté canadienne **ou** la résidence permanente; **ET**
- **Preuve de résidence au Québec** : résider au Québec depuis plus d'un an (preuve à fournir, par exemple : la carte d'assurance maladie ou détenir un certificat de sélection du Québec). D'autres options sont possibles, vérifier auprès d'un membre de l'équipe administrative de la RAC.

Si le statut de la personne candidate ne correspond pas à ces exigences, malheureusement sa candidature n'est pas recevable en RAC.

Au niveau scolaire

- Secondaire V – DES **OU**
- DEP avec les 3 matières :
 - Français et anglais de 5^e secondaire
 - Mathématiques de 4^e secondaire **OU**
- Formation jugée équivalente :
 - Études effectuées hors Québec – Équivalent à un 5^e secondaire ou plus, selon l'évaluation comparative du MIFI, du SRAM ou du SRAQ **OU**
 - Diplôme d'études secondaires d'une autre province canadienne **OU**
 - Diplôme complété avec entente France-Québec **OU**
 - Dans le cas de GED et CEES du MEES, il faut s'adresser à la personne conseillère pédagogique pour connaître l'exception au sujet de la langue française (langue seconde) **OU**
- Base d'études post-secondaires :
 - 30 crédits universitaires complétés dans une université québécoise **OU**
 - 30 unités collégiales complétées dans un cégep québécois **OU**

- Formation jugée suffisante :
 - Base de formation et d'expérience de travail :
 - ✓ Attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5^e secondaire (AENS) avec les 3 matières :
 - Français et anglais de 5^e secondaire
 - Mathématiques de 4^e secondaire
 - ET**
 - ✓ Expérience de travail pertinente dans le domaine d'études visé (implicite en RAC)
 - ET**
 - ✓ 2 autres conditions à vérifier avec la personne conseillère pédagogique (Admission : règlement no.6, 1.4)

Au niveau de l'expérience pertinente

- Équivalent de **DEUX ANNÉES à temps complet** d'expérience **pertinente**, **SOIT** environ **3000 HEURES** travaillées. **Une expérience est jugée pertinente** dans la mesure où la personne candidate a participé à l'élaboration de plans d'intervention et/ou a appliqué ceux faits par des spécialistes. Les expériences bénévoles peuvent être considérées dans la mesure où les responsabilités confiées consistent à des interventions liées à l'éducation spécialisée. Il en est de même pour les expériences personnelles ou de vie. En outre, ces deux années d'expérience doivent être attestées par :
 - Des **lettres d'employeurs ou d'organismes** pour le nombre d'années d'expérience mentionné ci-dessus seulement. Le contenu de ces lettres doit correspondre aux consignes présentées à la fin de la présente annexe.
 - Le formulaire **Lettre assermentée** rempli par la personne candidate si celle-ci a des expériences personnelles ou de vie. Si tel est le cas, les informations nécessaires seront fournies par un membre de l'équipe administrative de la RAC au moment opportun.
 - Le **formulaire CV TÉS** dûment rempli.
 - Détenir en majorité (60%) les compétences du programme et être en mesure de le démontrer (dossier de candidature et entrevue de validation).

Exigences particulières

La personne candidate doit démontrer la maîtrise d'une clientèle lors de l'entrevue de validation où elle sera questionnée de façon approfondie sur celle-ci. La **clientèle maîtrisée** correspond à celle auprès de laquelle la personne candidate a réalisé des interventions directes et régulières, en appliquant des plans d'intervention ou en participant activement à leur élaboration.

Pour les autres clientèles, la personne candidate sera questionnée sur les principales caractéristiques, problématiques et difficultés d'adaptation.

Nous sommes conscients qu'à ce stade, certaines clientèles seront inconnues pour la personne candidate.

Test de français

C'est lors de l'analyse scolaire qu'il sera déterminé si la personne candidate doit ou non réaliser le test de français de la Formation continue. Ce test vise essentiellement à mesurer le niveau de maîtrise du français afin de s'assurer que la personne candidate est en mesure de réussir les compétences en français de la formation générale.

Par conséquent, la personne conseillère pédagogique examinera les relevés de notes en fonction des critères suivants pour rendre sa décision :

Exemption du test de français si la personne candidate rencontre une des conditions suivantes :

Secondaire V ou l'équivalent complété et réussi dans un établissement de langue française dont la matière du français a été réussie avec une note de 65 %
Au moins un cours de français (601-XXX-XXX) réussi dans la formation générale au collégial * ou l'équivalent **
Épreuve uniforme de la langue d'enseignement (EULE) ou Épreuve uniforme de français (EUF) réussie au collégial
Au moins un cours de français universitaire (écrit et rédaction) fait au Québec ou ailleurs et réussi à 65 %
Être détenteur d'un diplôme de baccalauréat (équivalent québécois) ou plus et dont la langue d'enseignement fut le français
TECFÉE réussi ***

Si la personne candidate ne rencontre aucune des conditions précédentes :

Test de français portant sur la rédaction de texte à réussir à 60 %. Dans le cas contraire, cours de mise à niveau collégial à réussir dans le cadre du cheminement RAC.

*Cours inscrit au relevé de notes officiel

**Cours de français réussi dans un établissement de langue française

***La personne candidate doit apporter la preuve de réussite du TECFÉE

Spécialistes de contenu

FORMATION SPÉCIFIQUE

- Carl Aubut
- Marie-Ève Bélanger
- Virginie Berthiaume
- Josée Dodier
- Sophie Gauthier
- Maude Lapointe
- Audrey Pelletier
- Christian Proulx

FORMATION GÉNÉRALE

- Mélanie Beauchamp (*Philosophie*)
- Marie-Line Bolduc (*Français et littérature*)
- Laurence Fagnant (*Éducation physique*)
- Julie Gagné (*Français et littérature*)
- Catherine Lamarche (*Éducation physique*)
- Mélanie Tancredi (*Français et littérature*)
- Stéphane Trudel (*Philosophie*)
- Gérald Vallée (*Anglais*)

Compétences spécifiques

Le programme de DEC en Techniques d'éducation spécialisée comprend vingt-trois (23) compétences spécifiques.

No des compétences	COMPÉTENCES
Compétence unique	
02FG	Explorer la profession
Regroupement A : Participation sociale	
02FJ	Situer la personne au regard de son développement
02FH	Analyser les enjeux liés à la participation sociale

No des compétences	COMPÉTENCES
--------------------	-------------

Regroupement B : Activité clinique et communication en contexte de relation d'aide

02FN	Examiner des approches et des techniques d'intervention
02FP	Établir une relation d'aide
02FK	Communiquer en contexte professionnel
02FS	Effectuer l'animation d'une activité clinique

Regroupement C : Processus d'intervention

02FM	Observer les comportements
02FX	Élaborer un plan d'intervention
02FW	Effectuer des interventions de prévention
02G3	Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation

Regroupement D : Pratiques sécuritaires

02FL	Adopter des pratiques de travail sécuritaires
02G4	Effectuer des interventions en situation de crise

Compétences uniques

02FQ	Déterminer des interventions relatives à la déficience intellectuelle
02FR	Déterminer des interventions relatives au trouble du spectre de l'autisme
02FT	Déterminer des interventions relatives aux difficultés langagières et aux troubles de la communication
02FU	Déterminer des interventions relatives aux difficultés et aux troubles d'apprentissage
02FV	Déterminer des interventions relatives au vieillissement de la personne
02FY	Déterminer des interventions relatives à la déficience physique
02FZ	Déterminer des interventions relatives aux jeunes en difficulté d'adaptation
02G0	Déterminer des interventions relatives aux troubles de santé mentale
02G1	Déterminer des interventions relatives aux dépendances
02G2	Déterminer des interventions relatives à l'exclusion sociale et à la violence

Exigences – Contenu des lettres d'employeurs, d'organismes ou du formulaire *Lettre assermentée*

Comme déjà mentionné, des lettres des employeurs actuels et antérieurs, ou encore d'organismes où les activités bénévoles ont été accomplies sont exigées (voir l'exemple à la fin de la présente annexe) afin d'établir :

- La pertinence des postes occupés ou des responsabilités confiées dans le cadre d'activités bénévoles
- Le total des 3000 heures travaillées exigées

Ces lettres d'employeurs ou d'organismes **doivent comporter tous les éléments suivants** :

- Le titre du poste occupé (par exemple : personne intervenante, personne préposée aux élèves à besoins particuliers, etc.) ou description des responsabilités confiées dans le cadre d'activités bénévoles.
- La période couverte par le poste occupé (par exemple : avril 2016 à février 2019) ou par les activités bénévoles.
- Le nombre d'heures totales travaillées (par exemple : 3 000 heures) **OU** le nombre d'heures habituelles de travail par semaine (par exemple : 35 heures/semaine).
- La mention que la personne candidate a, sous sa responsabilité, des enfants à besoins particuliers dans le cas des éducateurs en petite enfance (en CPE ou en garderie) et qu'elle a appliqué des plans d'intervention ou développé des stratégies d'intervention. Cette mention n'est pas nécessaire pour le personnel éducateur en service de garde scolaire.

De plus, la lettre doit être rédigée sur du **papier à en-tête** et **signée** (signature manuscrite) par l'employeur, l'organisme ou la personne représentante. Si ces éléments sont absents des lettres, des démarches additionnelles devront être effectuées par la personne candidate afin de recueillir toutes les informations exigées.

En ce qui concerne les expériences personnelles et de vie, la personne candidate doit remplir le formulaire *Lettre assermentée*. Pour ce faire, elle doit en faire la demande auprès de la personne conseillère pédagogique responsable du programme, qui lui transmettra les informations nécessaires au moment opportun.

RAPPEL !

Les lettres d'employeurs pour le présent programme sont requises que pour les 3000 heures qui rendent la personne candidate admissible à la RAC, soit l'équivalent de deux années de travail à temps complet.

Exemples de lettres d'employeurs ou d'organismes à fournir



IMPORTANT
Papier entête &
Signature manuscrite

Le 22 mai 2025

Madame,
Monsieur,

La présente est pour confirmer que Mme Danny Turgeon **a occupé le poste d'éducatrice** au sein de notre CPE **de 2021 à 2024. Mme Turgeon s'est vu confier des enfants à besoins particuliers** pour qui **elle devait appliquer et/ou élaborer des plans d'intervention OU devait développer et mettre en place des stratégies d'intervention.**

Son nombre d'heures travaillées était habituellement de 35 heures par semaine.

Signature manuscrite

Nom (en lettre moulées) et
titre de la personne autorisée



IMPORTANT
Papier entête &
Signature manuscrite

Le 22 mai 2025

Madame,
Monsieur,

La présente est pour confirmer que Mme Danny Turgeon **a occupé le poste d'intervenante** au sein de notre organisme **de 2021 à 2024.** Dans le cadre de ses fonctions, Mme Turgeon **devait appliquer et/ou élaborer des plans d'intervention OU devait développer et mettre en place des stratégies d'intervention.**

Son nombre d'heures travaillées était habituellement de 35 heures par semaine.

Signature manuscrite

Nom (en lettre moulées) et
titre de la personne autorisée

Marie-Eve Fiset
secrétaire administrative

marie.eve.fiset@cegep-lanaudiere.qc.ca

Tél. : 450 470-0977, poste 7119

Inscriptions, RDV pour les entrevues
de validation, accès Moodle,
tests de français de la FC

Danny Turgeon
conseillère pédagogique

danny.turgeon@cegep-lanaudiere.qc.ca

Tél. : 450 470-0977, poste 7125

Analyse scolaire, suivi du cheminement,
coordination des étapes de la démarche

Chantal Vendittoli
technicienne en administration

chantal.vendittoli@cegep-lanaudiere.qc.ca

Tél. : 450 470-0977, poste 7103

Bulletins, diplomation, frais,
tests de classement en anglais,
lettres de confirmation